

DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

Maison des Sports - 202 Bd Aristide Briand - BP 175 - 85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

☎ 02.51.44.27.30 - FAX. 02.51.44.27.32. - Email : secretariat.president@foot85.fff.fr

DEMANDE DE CREATION D'ENTENTE **SENIORS (D5 uniquement et loisirs)** Saison 2020/2021

👉 Seul le club qui gère l'entente devra nous faire parvenir ce document AVANT LE 17 JUILLET 2020
VOUS DEVEZ ENGAGER CETTE EQUIPE SUR FOOTCLUBS ET INDIQUER DANS LA ZONE DESIDERATA QU'IL S'AGIT D'UNE ENTENTE

RAISONS JUSTIFIANT LA DEMANDE DE L'ENTENTE :

Nous, Présidents des clubs de :

-
-
-

*sollicitons auprès du District de Vendée de Football,
l'autorisation d'engager pour la saison une équipe en entente dans la **CATEGORIE :** _____*

CLUB RESPONSABLE				EN ENTENTE AVEC			
N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS	N° AFFIL.	NOM DU CLUB	N° EQUIPE	NBRE JOUEURS

*Le CLUB de :
gérera l'ENTENTE dont l'appellation est la suivante (20 caractères maxi y compris les espaces, le 1^{er} mot doit permettre de situer géographiquement l'entente) :*

<p>CACHET DU CLUB :</p> <p><small>Date et <u>Signature</u> : Président - Secrétaire</small></p>	<p>CACHET DU CLUB :</p> <p><small>Date et <u>Signature</u> : Président - Secrétaire</small></p>	<p>CACHET DU CLUB :</p> <p><small>Date et <u>Signature</u> : Président - Secrétaire</small></p>
--	--	--

Chaque club devra apposer son cachet et sa signature